

Caméra de vidéosurveillance

Se faciliter la vie avec la vidéo

L'augmentation de la taille des troupeaux, la multiplication des sites d'élevage ... accroissent le temps consacré à la surveillance des troupeaux. Or, les bons résultats techniques (et donc économiques !) des exploitations passent par une observation suffisamment longue et fréquente.

La caméra de vidéosurveillance permet à l'éleveur de visualiser l'animal, pour vérifier, de chez lui, son comportement. Elle accroît le confort de vie et améliore l'efficacité en évitant les déplacements nocturnes inutiles.

Ce matériel est particulièrement apprécié lorsque les vêlages sont groupés sur deux ou trois mois d'hiver et imposeraient à l'éleveur de se lever quasiment toutes les nuits.

Témoignage de Michèle et Alain DORISON Sarthe (72)

Michèle et Alain DORISON élèvent 70 charolaises à Jauzé, au nord de la Sarthe. La caméra de surveillance joue un rôle central dans la conduite de ce système naisseur-engraisseur.



Il y a 20 ans, des amis leurs faisaient découvrir ce système de surveillance. "Nous avons tout de suite été conquis et avons décidé de nous équiper". Leur caméra n'est peut-être plus toute récente, en noir et blanc et sans zoom. "Peu importe : nos vaches charolaises apparaissent toujours blanches sur l'écran". Mais elle est indispensable dans leur travail quotidien.

La caméra est essentielle pendant la période des vêlages et pour vérifier que les veaux têtent correctement leurs mères. Son positionnement permet d'avoir une vue centrale sur tout le bâtiment. Ce qui porte ses fruits, puisque la mortalité dans le troupeau est inférieure à 3 % depuis de nombreuses années. "Durant l'hiver, j'allume la caméra toutes les 2 ou 3 heures. Un rapide coup d'œil pour vérifier que tout le monde va bien et je me rendors aussitôt" confie Alain. "Fin le temps où il fallait se vêtir et chauffer les bottes pour pouvoir aller surveiller sur place. Et au final ne pas se rendormir. C'est autant de fatigue économisée".

La caméra est également un formidable outil de diagnostic des chaleurs. "Quand nous sommes avec les vaches, elles ne réagissent pas de la même manière : elles attendent d'être soignées". Sans parler des surveillances quotidiennes, pour vérifier notamment que les animaux ne sont pas coincés au cornadis ou malades.

Alain et Michèle reconnaissent volontiers qu'ils ont parfois l'impression de vivre au milieu de leurs vaches. "Le boulot continue même la nuit dans la chambre, ce qui peut déplaire à de jeunes couples". Mais voilà bien un investissement qu'ils n'ont jamais regretté.

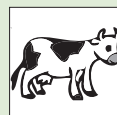
Levier d'action

Equipement

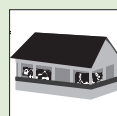
Objectifs

- Se libérer du temps quotidien
- Se libérer des journées
- Être plus efficace
- Réduire la pénibilité
- Renforcer la sécurité

Contraintes de mise en oeuvre



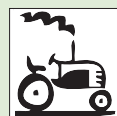
Troupeau : Pas d'exigence



Bâtiments agencés pour de la vidéosurveillance



Stockage : Pas d'exigence



Matériel : Pas d'exigence



Main-d'oeuvre : Pas d'exigence

Caméra de vidéosurveillance

Intérêts - Limites

☺ Réduit les concurrences de tâches

La vidéo permet de mieux gérer les pointes de travail et les concurrences entre les périodes de suivi du troupeau et les travaux des champs ou les autres activités.

☹ Toujours obligé de se réveiller

Pour assurer une surveillance de nuit, il faut se réveiller.

☹ Le coût d'investissement

Il reste élevé et varie fortement selon l'exploitation et les objectifs de l'éleveur (surveillance d'un local ou de l'ensemble des animaux, options complémentaires, etc.).

Les conditions de réussite

• Bien définir ses objectifs de surveillance

Simple système de surveillance des vèlages ou utilisation multifonctionnelle (vèlages, détection des chaleurs, surveillance des bâtiments, de l'ensemble du troupeau).

• Adapter l'installation

Nombre de récepteurs par caméra (équipement de tous les associés ou non), nombre de caméras par récepteur (équipement de tous les bâtiments), utilisation à distance (en déplacement) par internet ou téléphonie, etc.

• Examiner ses besoins en équipements ou options complémentaires

Enregistrement des images, mise en route et arrêt de l'éclairage du bâtiment, déblocage des cornadis à distance, déclenchement du racleur automatique, etc.

Avis de l'éleveur

"La qualité du matériel est primordiale : dans une stabulation, les conditions sont parfois agressives entre la poussière et l'ammoniac. La caméra doit faire gagner du temps, pas en perdre en réparation. La proximité et la compétence du service après-vente ne sont pas à négliger non plus.

Notre système est facile d'entretien. Chaque été, la caméra est débranchée. Une fois par an, on passe un coup de chiffon sur les parties vitrées.

C'est vraiment l'outil indispensable pour tous les éleveurs, mais sans doute encore plus pour ceux qui travaillent seuls sur leur exploitation. C'est un investissement rapidement rentabilisé".

Conseils du technicien

L'installation choisie est la combinaison d'options à 3 niveaux :

L'émission : la caméra fixe permet de surveiller un espace limité comme le box de vèlage ; la caméra sur tourelle pour une surveillance à 360° possible jusqu'à 4 parcs ; la caméra sur rail pour surveiller l'ensemble d'un bâtiment de grande longueur (> 40 mètres).

La transmission :

- coaxiale ou hertzienne. Deux solutions s'offrent dans ce cas : par câble mais l'utilisation est limitée sauf si l'on dispose de relais ; par antenne (attention aux obstacles entre l'émetteur et le récepteur, les antennes doivent se voir entre elles),
- numérique par transmission téléphonique système numérique ou par Internet ou Wifi qui nécessite une connexion ADSL.

La réception : via un téléviseur, un ordinateur, un pocket phone, etc.

Rédaction :

Philippe Dimon, Chambre d'Agriculture de la Sarthe
Mél. philippe.dimon@sarthe.chambagri.fr

Crédit photos : © Chambre d'Agriculture de la Sarthe

Conception graphique : Frédéric Croix

Mise en page : Marie-Sophie Bastide

Cette fiche a bénéficié du soutien financier de FranceAgriMer.

Votre contact

Octobre 2010

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr
3^e trimestre 2010 - © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage - Réf. 00 10 50 034 - ISBN : 978-2-84148-983-1